

G.I.R. M.ARALPIN

GRUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN
Secrétariat 49 avenue Cernuschi - 06500 MENTON
Tél/Fax (33) 93353517

BULLETIN D'INFORMATIONS NUMÉRO 1 - JUIN 1996

LES PREMIÈRES ACTIVITÉS DE L' ASSOCIATION

Janvier 1996

Mise à disposition de l'Association des opposants au tunnel du Mercantour du dossier "Notes sur la politique des transports dans l'arc alpin" pour la réalisation du numéro 3 (Janvier 1996) de son Bulletin consacré à ce thème.

Février 1996

- Enquête publique relative à la création de la RN 202bis ; envoi, le 18 février, d'observations relatives (a) à l'occultation de l'ampleur du projeté (b) au non-respect des orientations nouvelles en matière d'aménagement du territoire, (c) à la non-prise en compte de solutions alternatives, notamment ferroviaires.

- Forum du DESS Génie du développement industriel "Infrastructures et économie locale dans la région PACA"; Sophia Antipolis 21février ; participation de J. Hermann et J. Molinari.

- Deuxièmes journées européennes sur le trafic de transit organisées par Initiative des Alpes et la FNAUT ; Chambéry 23-24 février ; présentation, par J. Molinari de la problématique du Mercantour et annonce de la création du GIR Maralpin.

Avril-mai 1996

Réalisation de dossiers et documents à l'attention de la Commission de protection de la montagne du Club Alpin Français des Alpes-Maritimes, dans le cadre d'un projet de dossier sur le tunnel du Mercantour à paraître dans le Bulletin CAF du second trimestre (Juin-Juillet 1996).

LES STATUTS DE L' ASSOCIATION (Extraits)

Notre Association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle a fait l'objet, le 6 février 1996, d'une déclaration à la Préfecture des A.-M. où ses statuts ont été déposés. Cette déclaration a été rendue publique par insertion au Journal Officiel en date du 13 mars 1996 sous le numéro 83 en page 1255.

Article 1

(désignation) L'Association a pour titre : Groupe interdisciplinaire de réflexion sur les traversées sud-alpines et l'aménagement du territoire maralpin.

Article 2

(objectifs) L'Association a pour vocation de rassembler les enseignants universitaires, chercheurs et experts, français et étrangers, de toutes disciplines, aux fins de contribuer à l'analyse approfondie de la problématique de l'aménagement du territoire, des voies de communication et des transports, ainsi que de la protection de l'environnement, dans les zones littorale et sud-alpine.

Article 5

(admission) Ne peuvent être membres de l'Association que les personnes susceptibles de contribuer, par leur qualification, leur expérience ou leur compétence, à l'activité de l'Association telle qu'elle est définie dans l'article 2.

Article 4

(membres) L'association se compose de :

- (a) membres d'honneur
- (b) membres bienfaiteurs
- (c) membres actifs ou adhérents
- (d) membres associés

Article 6

(observateurs) L'Association consent à la présence et à la participation, à ses réunions de travail, d'observateurs, sous réserve de l'accord de son Bureau et de leur qualité reconnue d'experts.

(consultants) L'Association peut être conduite à solliciter également la collaboration, l'aide ou l'avis de consultants temporaires ou permanents.

NOTA : Ces statuts peuvent être obtenus sur simple demande auprès du secrétariat de l'Association

LA CRÉATION DE L' ASSOCIATION - (Rappel chronologique)

14 décembre 1995

Première réunion à la Faculté de Droit de l'Université de Nice-Sophia Antipolis sous la présidence de M. le professeur Gilles Martin. Présentation de la problématique des percées alpines et du projet Mercantour par J. Molinari.

Échanges de vues sur les éventuelles contributions des enseignants, chercheurs et experts de la région, à l'analyse plus approfondie de la situation, ainsi qu'au choix des solutions les plus appropriées à un développement maîtrisé, harmonieux et durable de notre espace.

10 janvier 1996

Seconde réunion à la Faculté de Droit de l'Université de Nice-Sophia Antipolis sous la présidence de M. le professeur Gilles Martin.

Examen des thèmes de réflexion et des moyens dont disposeraient les participants pour contribuer au collationnement des données et à la réalisation d'études et recherches sur ces thèmes et autres sujets connexes.

Débat sur les aspects institutionnels et organisationnels de l'association à laquelle il est convenu de conférer le caractère de société savante dont elle adoptera la déontologie.

18 janvier 1996

Réunion du Bureau provisoire pour l'élaboration d'un projet de statuts

01 février 1996

Assemblée générale constitutive et troisième réunion, à la Faculté de Droit de l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

Adoption des statuts et élection d'un Conseil d'administration.

Présentation des réglementations française et européenne en matière de protection faunistique et floristique par M. Vincent Kulesza, Président délégué régional du CEEP.

01 février 1996

Première réunion du Conseil d'administration. Élection du Bureau.

05 février 1996

Réunion du Bureau. Finalisation du dossier de déclaration de l'association (loi du 1er juillet 1901) [déposé à la Préfecture des A.-M. le 06.02.96].

05 mars 1996

Seconde réunion du Conseil d'administration. Préparation du programme d'activités de l'association.

23 mai 1996

Troisième réunion du Conseil d'administration. Examen de l'état d'avancement des dossiers en cours de réalisation ainsi que du projet de bulletin d'information.

Le CONSEIL d'ADMINISTRATION du G.I.R. MARALPIN

DANNA Pierre-Paul

Maître de Conférences à la Faculté de Droit et de Sc. Economiques

Fonctions : **Membre du Conseil d'administration**

Adresse : Cedex 44, 06710 LA TOUR SUR TINEE

Du SAUSSAY Christian

Maître de Conférences à la Faculté de Droit et de Sc. Economiques

Fonctions : **Président**

Adresse : 46 boulevard de Cimiez, 06000 NICE

HERMANN Jeannine

Maître de Conférences à la Faculté de Droit et de Sc. Economiques

Fonctions : **Membre du Bureau**

Adresse : 9 rue du Pavillon, 06140 VENCE

JOB Louis

Maître de Conférences à la Faculté de Droit et de Sc. Economiques

Fonctions : **Trésorier**

Adresse : 14 rue Castel, 06000 NICE

KULESZA Vincent

Président-délégué régional du CEEP

(Conservatoire - Etude des écosystèmes de Provence-Alpes du Sud)

Fonctions : **Membre du Conseil d'administration**

Adresse : Maison Forestière de la Fornà, 06360 EZE

LE GUET-TULLY Françoise

Astronome à l'Observatoire de la Côte d'Azur

Fonctions : **Membre du Conseil d'administration**

Adresse : 22 avenue Germaine, 06300 NICE

MARTIN Gilles

Professeur à l'UNSA

Fonctions : **Membre du Conseil d'administration**

Adresse : 3A rue Antoine Gautier, 06300 NICE

MIEGE Jean

Directeur honoraire de l'Institut Raoul Blanchard (UNSA)

Fonctions : **Membre du Bureau**

Adresse : 30 rue Trachel, Bâtiment A, 06000 NICE

MOLINARI Jacques

Ingénieur honoraire du Commissariat à l'Energie Atomique

Fonctions : **Secrétaire**

Adresse : 49 avenue Cernuschi, MENTON (06500)

SETTIMO Roger

Conseiller biologique des Alpes Maritimes

Vice-Président du Conseil Scientifique du Parc National du Mercantour

Fonctions : **Membre du Conseil d'administration**

Adresse : Les Buissonets, 9 allées Louis Pirroni, 06190 ROQUEBRUNE-Cap Martin

INVITATION (RAPPEL)

PROCHAINE REUNION

Jeudi 20 Juin 1996

à la Faculté de Droit de l'Université de Nice - Sophia Antipolis

7 avenue Robert Schuman, NICE

Salle du Conseil, 5ème étage

à 17 heures 30

A l'ordre du jour de cette réunion : diverses communications, notamment sur aspects juridiques et réglementaires, infrastructures ferroviaires et ferroutage, coopération transfrontalière, etc... ; les participants pourront s'y faire remettre un exemplaire de chacun des dossiers (une dizaine) réalisés à ce jour par le G.I.R. et dont la liste sera détaillée dans le prochain bulletin